



Un pas en avant! La délicate réforme du régime minier au Québec

Frank Mariage,
Avocat et Associé chez Fasken Martineau

Biographie

Frank Mariage s'est joint au groupe de droit des sociétés de Fasken Martineau en juin 2012. M. Mariage pratique dans les secteurs de droit des valeurs mobilières, droit des sociétés et droit minier. En effet, au cours de sa pratique, il a développé une expertise particulière sur les questions d'ordre juridique touchant l'industrie minière.

M. Mariage représente principalement des sociétés d'exploration minière et les accompagne dans leur cheminement devant mener de la découverte d'un gisement, que ce soit au Canada ou ailleurs, à sa vente ou sa mise en production. Il est un spécialiste des questions touchant les sociétés d'exploration et des défis juridiques auxquels elles doivent faire face.

Son expertise est d'ailleurs reconnue au Canada puisqu'il est nommé dans le Canadian Lexpert Directory depuis 2012 dans le secteur du droit minier. M. Mariage est également nommé depuis 2011 dans le répertoire Best Lawyers in Canada dans le secteur des ressources naturelles.

M. Mariage s'implique dans son industrie depuis 2007 en tant qu'administrateur et membre du comité exécutif de l'Association de l'exploration minière du Québec. M. Mariage agit également à titre de conférencier pour la Bourse de croissance TSX à l'occasion de séminaires sur la gestion d'une société inscrite en bourse.

Modifié de Fasken Martineau